

Programme

8 h 30 Accueil des participants

9 h Discours d'ouverture

Gilbert MITTERAND, Maire, Président du Conseil d'Administration,
Jean Paul LOTTERIE, directeur du Centre Hospitalier de Libourne
François MINET, Président de la CME

9 h 30 Introduction

François CASTANDET, psychiatre, Libourne.

10 h Peut-on faire l'économie du travail d'accueil en psychiatrie ?

Guy BALLION, psychiatre, Paris.

10 h 30 De l'infirmier de secteur à l'infirmier sans secteur

Anne-Marie LEYRELOUP,
Isabelle AUBARD, Paris,
Richard MARQUEZ, Dax.

11 h Débat

Déjeuner

14 h 30 L'accès aux soins, la continuité des soins et l'accompagnement du malade psychique avec un partenariat familial

Mme ELLISON,
M. MAILLET, UNAFAM.

15 h Du secteur à la santé mentale en communauté, quel chemin à parcourir ?

Dolores TORRES, psychiatre, Marseille.

15 h 30 Quelles demandes en pédopsychiatrie de secteur ? Quelles possibilités d'y répondre ?

François GOSSSE, chef de service de l'intersecteur de psychiatrie infantile-juvénile, Libourne.

16 h 30 Conclusions

COÛT DE LA JOURNÉE

- Tarif individuel : 15 € (repas compris)

- Tarif formation continue : 27 € (repas compris)

- Tarif personnels non-médicaux du Centre Hospitalier de Libourne et élèves IFSI : 12 € (repas compris)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SOFOR

(Sud Ouest Formation et Recherche)

15, rue de Belgique

33800 BORDEAUX

Tél : 05 56 91 39 58

Fax : 05 56 94 15 72

Email : sofor@wanadoo.fr

 Centre Hospitalier de Libourne

(Sud-Ouest Formation et Recherche)

SOFOR

Journée de réflexion

Quel avenir
pour

la psychiatrie de secteur ?

Samedi 17 septembre 2005

Salle de Conférences
Hôpital Garderose
70, rue des Réaux
33505 Libourne



Dans le même temps (années 70, 80, 90) que se feraient progressivement, en lien avec le développement des dispositifs du « secteur », nombre de lits dans les hôpitaux psychiatriques, la demande de soin psychique s'accroissait considérablement dans la population, tandis qu'au cours de la même période les repères sur lesquels tout un chacun pouvait traditionnellement s'appuyer en cas de difficultés s'estompaient et le tissu social et familial s'atomisait.

Les théories et les pratiques innovantes des années 60 à 80, s'accompagnant d'un engagement militant contre l'aliénation asilaire et prônant des interventions dans la communauté, ont vu leur impact peu à peu s'émousser et le développement des alternatives à l'hospitalisation s'est réalisé de façon très inégale et sans doute insuffisamment adaptée.

Nous assistons par ailleurs, depuis la promulgation de la loi de 1990 sur les hospitalisations en psychiatrie qui était censée humaniser la vieille loi de 1838 et renforcer la garantie de liberté des patients, à une explosion du nombre des hospitalisations sans le consentement du patient (près de 100% de plus en presque 15 ans).

Parallèlement, et malgré la mise en place de la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées, l'évolution s'est affirmée d'une chute dans la précarité d'un nombre de plus en plus grand de personnes souffrant psychologiquement, avec comme corollaire une exclusion du champ social barant l'accès aux soins à toutes ces personnes rendues par le fait incapables d'en soutenir elles-mêmes la demande.

La recrudescence de demandes d'hospitalisation en urgence (y compris les demandes d'hospitalisation libre) semble reposer notamment sur :

- une incapacité croissante de la société à prendre en considération de façon pertinente et adaptée nombre de problèmes non uniquement médicaux et parfois non initialement urgents ;
- le repérage concomitant des urgences hospitalières comme réceptacle de tous ces malaises avec obligation faite aux professionnels d'y apporter des réponses immédiates par des mesures prises souvent par défaut et elles-mêmes fréquemment inadéquates ;
- dans un tel contexte, l'orientation soutenue et parfois prévalente vers des services d'hospitalisation en psychiatrie notablement sursaturés, à défaut d'alternatives (accueil et intervention de crise en ambulatoire) et/ou à défaut d'un entourage sur lequel s'appuyer.

A nous, acteurs de la psychiatrie, une société manifestement malade demande avec insistance des résultats accrus, de « qualité », pour la santé mentale de la population, en nous retirant dans le même mouvement la reconnaissance institutionnelle dont nous disposions autrefois, en n'affirmant - jusqu'au tout récent plan de santé mentale - aucune véritable volonté politique et en ne dotant nos missions de quasiment aucun moyen supplémentaire que justifierait le considérable accroissement de leur ampleur.

Ces désadaptations et inadéquations en chaîne, témoignant de l'actualité du malaise dans notre société « libérale », motivent à l'évidence une urgente raison d'agir, pour nous, acteurs de la santé, mais aussi pour vous citoyens, politiques, travailleurs sociaux, représentants des patients et des familles, praticiens et théoriciens de la psychanalyse et des sciences humaines.



Nom et prénom :

Adresse où doit parvenir l'inscription :

Téléphone :

Etablissement :

Je participe à la journée en tarif individuel

Je participe à la journée en tarif formation continue

Je participe à la journée en tarif personnels Libourne et élèves IFSI

(C3-joint mon règlement à l'ordre de SOFOR)

SOFOR, 15, rue de Belgique - 33800 BORDEAUX - Tel : 05 56 91 39 58 - Fax : 05 56 94 15 72 - E-mail : sofor@wanadoo.fr